



VIE DE L'AGENCE - INSTANCES

PUBLIÉ LE 30/07/2019 - MIS À JOUR LE 06/01/2021

L'ANSM a constitué ses nouveaux comités scientifiques permanents

A l'issue de l'appel à candidatures lancé fin février pour constituer ses nouvelles instances consultatives, le directeur général de l'ANSM a nommé les membres des 15 comités permanents. Ceux-ci remplacent les précédentes commissions consultatives, groupes de travail et comités techniques, dont le mandat s'est achevé fin juin. Les comités permanents sont composés d'experts externes, y compris les représentants des associations agréées de patients. Ils commenceront à se réunir en septembre prochain.

Les 15 nouveaux comités permanents sont composés chacun de 10 à 20 membres. Chaque comité compte au moins 1 à 3 représentants d'associations d'utilisateurs. Les membres des comités permanents sont nommés pour une durée de 4 ans ; ils sont tous soumis aux règles déontologiques de l'ANSM.

La création de ces comités s'inscrit dans le cadre de la réforme des instances consultatives de l'ANSM, approuvée à l'unanimité par le Conseil d'administration de l'Agence. Cette dernière poursuit l'ouverture de l'ANSM vers la société civile en impliquant désormais les usagers du système de santé dans toutes les instances consultatives d'expertise. Cela permet de disposer systématiquement d'une approche patient/utilisateur des produits de santé. Cette réforme doit également rendre le dispositif des instances consultatives plus intégré, agile et lisible.

Le comité d'information des produits de santé, dédié spécifiquement aux questions d'information et de communication sur les produits de santé sera créé dans les semaines à venir.

Consulter la composition des comités permanents



● En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 28/01/2020 - MIS À JOUR LE 16/03/2021

Médicaments à base de lévothyroxine : l'ANSM
publie les dernières données issues de
l'enquête de pharmacovigilance

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE

Pour en savoir plus

[Le patient au coeur des nouvelles instances d'expertise de l'ANSM \(30/07/2019\)](#)